

BREVETS - IMPRIMANTES 3D - MAC APPLE

4 BIS RUE DES MALIFESTES

À CLISSON (44190)

Le Mercredi 15 Octobre 2025

A 11H00



Lot n° 1

BREVET / MARQUES / DONNEES TECHNIQUES ET COMMERCIALES Mise à prix : 50 000€ Cahier des charges sur demande elorgere@cprennes.com



Lot n° 2

IMAC 27" (S'allume le 18/09, mot de passe sur un post-it), C02Y41T1JV3P, modèle A2115, EMC 3194 Clavier APPLE Souris APPLE Contient des données sur les brevets Mise à prix : 300€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 3

IMAC A1419 EMC 3070, DGKWLHJP1Q (s'allume le 18/09, mot de passe inconnu) Clavier APPLE Souris APPLE Track pad APPLE Adaptateur Mise à prix : 200€



Lot n° 4

MACBOOK Air M3, n°L07L7JT4GM avec alimentation, boîte d'origine (fonctionne sans mot de passe le 18/09) - Prix d'achat 07/24 : 1599€ TTC Clavier APPLE - Prix d'achat 07/24 : 185€ TTC Souris APPLE - Prix d'achat 07/24 : 85€ TTC Soit total : 1869€ TTC Mise à prix : 300€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 4.1

MACBOOK Pro, EMC8407, A2992, n°KX60KV7FVH (s'allume le 13/10/25, mot de passe inconnu) Mise à prix : 200€



Lot n° 5

IMAC A2439 EMC 3664 C02J40F51255 (s'allume le 18/09, mot de passe inconnu) avec carton d'origine - Prix d'achat 01/23 : 1549€ TTC Clavier APPLE Souris APPLE Mise à prix : 300€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 6

IMAC A2438 EMC 3663 C02H42VDQ6W8 (s'allume le 18/09, mot de passe inconnu) avec boîte d'origine - Prix d'achat 10/22 : 1899€ TTC Clavier APPLE - Prix d'achat : 226€ TTC Souris APPLE Mise à prix : 300€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 6.1

IMAC M3, 16GO, JXYCXN276P, 2023, 24 pouces (s'allume, réinitialisé) avec boîte d'origine - Prix d'achat 11/23 : 2289€ TTC Clavier APPLE - Prix d'achat : 185€ TTC Souris APPLE Mise à prix : 300€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 7

iPhone 13, réinitialisé (micro rayures, s'allume le 18/09) Prix d'achat 04/23 : 1261€ TTC Mise à prix : 100€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 8

iPhone noir A1778, FCCID BCG-E3091A IC 579 C-E3091A (s'allume le 18/09, mot de passe inconnu) Mise à prix: 50€



Lot n° 9

IMAC A2116 EMC 3195, DGKZ2HUFJWF1 (s'allume, mot de passe inconnu) Clavier APPLE Souris APPLE Imprimante ZEBRA GC420D Mise à prix : 200€



Lot n° 9.1

IMAC A1418, 3069, (s'allume le 18/09) Clavier APPLE Souris APPLE Mise à prix : 200€



Lot n° 10

IPAD A1670, DLXW5029HPJ5 (s'allume, mot de passe inconnu) avec cordon Tablette WINDOWS SURFACE (écran cassé, 2013) Sacoche grise Mise à prix : 40€



Lot n° 11

PC portable DELL PRECISION M6700 (s'allume le 18/09, mot de passe 4419) avec alimentation et souris Sac à dos jaune Mise à prix : 80€



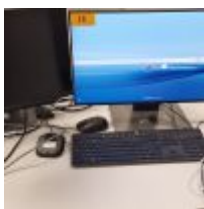
Lot n° 12

MACBOOK PRO, A1990, EMC 3215 (ne s'allume pas, pas de test mot de passe possible), Accident écran au niveau de la charnière Clavier APPLE Souris APPLE Souris filaire Mise à prix : 200€



Lot n° 13

Appareil photo CANON EOS 2000D avec 2 objectifs CANON (EFS 18 55 / ET 60) avec sacoche, chargeur, 1 batterie Mise à prix : 150€



Lot n° 15

Ecran HP, Casque JABRA, Téléphone fixe DORO Mise à prix : 20€



Lot n° 16

Ring lumineux Mise à prix : 10€



Lot n° 17

Multifonction HP MFP M479DW (fonctionne le 18/09) avec 3 toners Mise à prix : 50€



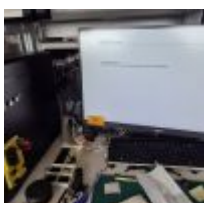
Lot n° 18

Lampe loupe TRESTON Mise à prix : 40€



Lot n° 19

Écran TV LG (environ 176 cm) avec télécommande A démonter sans endommager le mur
Mise à prix : 150€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 20

PC fixe écran PHILIPS 278E, tour HP Z4 Xéon (2WJ89ET ABF, s'allume message d'erreur
HP NETWORK ERROR COULD NOT DETECT NETWORK LINK) Paire d'enceintes de PC
WE Mise à prix : 80€



Lot n° 21

Laser TROTEC SPEEDY 300 (gravure, découpe PVC et bois) pour découpe des velcros (1580h) (obligation de laisser la grille extérieure) piloté par le PC portable DELL VOSTRO Core I5 (pas de mot de passe) Desserte, Fauteuil de direction Filtres à charbon (dans 3 cartons) Rouleaux de velcro ALFATEX (2 cartons) Acheté en février 2016 : 27 9814€ TTC Mise à prix : 3 000€



Lot n° 22

Box avec portes doubles vantaux (pour laser TROTEC) Dimensions approximatives : prof 2M40, Largeur 2M20, Hauteur 2M78 Prix d'achat 05/23 : 3180€ TTC A démonter sans endommager le local Mise à prix : 200€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 23

Machine à lisser ZORTRAX APOLLER (projection d'acétone pour lisser les strilles des pièces en plastique) Mise à prix : 40€



Lot n° 24

Imprimante PHOTOCENTRIC MAGNA EU PLUGLIQUID CRYSTAL MAGNA V2, août 24 avec 2 supports Air wash PHOTOCENTRIC L sur roulettes, 2025, n°AWL 00175 Cure L2 PHOTOCENTRIC, 2023, n°L2 00317 3 Bidons de résine DAYLIGHT RESIN 8 Bidons de DURABLE DL110H Facture d'achat en date du 09/01/25 d'un montant TTC de 37 153,86€ Mise à prix : 5 000€ Vendus par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 25

Table inox avec dossier et tablette en entrejambe GOLDINOX Dimensions approximatives : 1m de long, 70cm de prof, hauteur 86cm Mise à prix : 70€



Lot n° 26

Table inox avec dossier et tablette en entrejambe GOLDINOX Dimensions approximatives : 1m de long, 70cm de prof, hauteur 86 Mise à prix : 70€





Lot n° 27

Imprimante 3D ZORTRAX M300PLUS 'NATHALIA' 2023 (en exploitation) Imprimante 3D ZORTRAX M300PLUS 'AURELIA' 2023 (à réparer) Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 28

2 Imprimantes 3D ZORTRAX M200 PLUS 'ANGELIKA' et 'CLARA' (en exploitation) 2022
Prix d'achat : 2748€ TTC/pièce Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 29

2 Imprimantes 3D ZORTRAX M200 PLUS 'EVA' et 'ROZA' (en exploitation) 2022 et 2018
Prix d'achat : 2748€ TTC/pièce Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 30

2 Imprimantes 3D ZORTRAX M200 PLUS 'NOLWENA' et anonyme (en exploitation) 2019 et 2023
Prix d'achat : 2748€ TTC/pièce Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 31

2 Imprimantes 3D ZORTRAX M200 PLUS 'TERESA' et 'LUNA' (en exploitation) 2018 et 2023
Prix d'achat : 2748€ TTC/pièce Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 32

2 Imprimantes 3D ZORTRAX M200 PLUS 'SABINA' et 'GRAZYNA' (en exploitation) 2018 et 2019
Prix d'achat : 2748€ TTC/pièce Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC





Lot n° 33

2 Imprimantes 3D ZORTRAX M200 PLUS 'GRANOLA' et 'METALLICA' (en exploitation)
2023 Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 34

2 Imprimantes 3D ZORTRAX M200 PLUS 'ZOFIA' et 'IRENA' (en exploitation) 2018 et 2020
Prix d'achat : 2748€ TTC/pièce Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE, Frais de
vente : 24% TTC



Lot n° 35

2 Imprimantes 3D ZORTRAX M200 PLUS 'PANTHERA' et 'KAMILA' (en exploitation) 2018
et 2023 Prix d'achat : 2748€ TTC/pièce Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE,
Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 36

2 Imprimantes 3D ZORTRAX M200 PLUS 'JULIA' et 'ANNA' (en exploitation) 2022 Prix
d'achat : 2748€ TTC/pièce Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE, Frais de vente
: 24% TTC



Lot n° 37

2 Imprimantes 3D ZORTRAX M200 PLUS 'WIOLETA' (coque capot) et 'SELENA' (en
exploitation) 2018 et 2023 Prix d'achat : 2748€ TTC/pièce Mise à prix : 200€ Vendues par la
SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 38

2 Imprimantes 3D ZORTRAX M200 PLUS 'ALICIA' et 'ELISA' (en exploitation) 2023 Prix
d'achat : 2748€ TTC/pièce Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE, Frais de vente
: 24% TTC





Lot n° 39

2 Imprimantes 3D ZORTRAX M200 PLUS 'ABBA' et 'TABATHA' (en exploitation) 2023 Prix d'achat : 2748€ TTC/pièce Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 40

2 Imprimantes 3D ZORTRAX M200 PLUS 'RENATA' et 'DARIA' (en exploitation) 2018 Prix d'achat : 2748€ TTC/pièce Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 41

Imprimante 3D ZORTRAX M200 PLUS 'LUKA' (en exploitation) 2023 Imprimante 3D ZORTRAX M200 V04 'ZUZANNA' (en exploitation) Prix d'achat : 2748€ TTC/pièce Mise à prix : 200€ Vendues par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 42

65 Bobines de filaments dépôt de fil KIMYA Bobines entamées (sur 3 travées d'étagères) 2 Plateaux motorisés ZORTRAX Composants électroniques Filtres Plateaux Ecrans Mise à prix : 200€



Lot n° 42.1

Bac ultrason BPAC Mise à prix : 30€



Lot n° 43

10 Travées d'étagères (1M80, 50cm de large / 1M25 x 40) Éléments démontés Mise à prix : 200€



COMMISSAIRES-PRISEURS JUDICIAIRES
**GAUDUCHEAU
JEZEQUEL**



Lot n° 44

Marche pied Desserte léal à 2 niveaux Chariot pliant Planche à roulette Marche pied PVC
Mise à prix : 50€



Lot n° 45

Valise FISCHER DAREX garnie d'outils à main Mise à prix : 20€



Lot n° 46

Système anti intrusion : - Clavier mural AJAX - Sirène AJAX - 2 Détecteurs photocellules
Prix d'achat 03/23 : 1120€ TTC Le tout à démonter sans endommager le local et sans
prendre les câbles Mise à prix : 300€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 47

Étagère 8 cases Table rectangulaire 7 Fauteuils dactylo 2 Étagères 25 cases 2 Etagères 4
cases Casques et prototypes 2 Fauteuils sur roulettes gris Balle Mise à prix : 200€



Lot n° 48

2 Grands bureaux (4 places) composés chacun d'un plateau et 4 blocs tiroirs 2 Bureaux
plateau rectangulaire reposant sur 2 blocs tiroirs Mise à prix : 60€ Vendues par la SVV
ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 49

2 Tables rectangulaires 2 Chaises, 2 Tabourets Machine à café DELONGHI MAGNIFICA S
Micro ondes WHIRLPOOL MCP 349 2 Machines à café à dosettes (état ?) Bouilloire Meuble
ouvrant à 2 portes et 3 tiroirs Etagère 25 cases garnie de vaisselle Etagère 25 cases avec
portes et tiroirs garnie de fourniture de bureau Mise à prix : 200€





Lot n° 50

Réfrigérateur top rouge AMICA Prix d'achat 09/22 : 239€ TTC Mise à prix : 50€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 51

Robot aspirateur laveur PROSCENIC avec carton Mise à prix : 50€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 52

Plan de travail constitué de 3 étagères 8 cases et de 2 plateaux en massif Massicot
Scotcheuse 5 Étagères à 4 cases 1 Étagère à 8 cases Ensemble de bacs PVC de couleurs
et de tailles différentes 2 Étagères 25 cases Étagère 8 cases Bureau avec retour Multiprises
avec câbles pour test 2 Étagères 25 cases avec bacs, tiroirs et portes Table sur tréteaux
Machine à café SENSEO PHILIPS 3 Étagères métal 2 Étagères 4 cases Étagère 8 cases
Porte sur tréteaux Mise à prix : 200€



Lot n° 53

Aspirateur KARCHER WD2 3 Balais Mise à prix : 40€



Lot n° 54

Fer à souder 3ème main Petit fondoir Mise à prix : 30€



COMMISSAIRES-PRISEURS JUDICIAIRES

GAUDUCHEAU

ZEQUEL

Lot n° 55



Thermomètre RSPRO RS51 Multimètre SELECT PLUS Tournevis, pinces 9 Tournevis électriques Multimètre DE14 Mise à prix : 100€





Lot n° 56

Visseuse DREMEL DRIVER 1120 sur accu et socle Embouts Imprimante à étiquettes DYMO LABELWRITER 450 DUO Mise à prix : 50€



Lot n° 57

Visseuse DREMEL DRIVER 1120 sur accu et socle Tournevis de précision avec embouts Enceinte Mise à prix : 50€



Lot n° 57.1

Petite scie à ruban Mise à prix : 20€



Lot n° 58

Établi antistatique de laboratoire TRESTON avec éclairage LED Mise à prix : 300€



Lot n° 59

Établi antistatique de laboratoire TRESTON avec éclairage LED Lampe loupe TRESTON Mise à prix : 300€



Lot n° 60

Établi antistatique de laboratoire TRESTON avec éclairage LED Lampe loupe TRESTON Mise à prix : 300€



Lot n° 61

Établi antistatique de laboratoire TRESTON avec éclairage néon avec variateur Lampe loupe TRESTON Mise à prix : 300€



Lot n° 62

Établi antistatique de laboratoire TRESTON avec éclairage néon avec variateur Mise à prix : 300€



Lot n° 63

Établi antistatique de laboratoire TRESTON avec éclairage néon avec variateur + Eléments démontés (à l'étage) Mise à prix : 300€



Lot n° 64

Table de réunion composée de 2 bureaux avec arrondis 6 Chaises dépareillées Tabouret Borne de démonstration multimédia avec écran led, sans unité centrale Tableau blanc sur roulettes COSTWAY 2 Bornes d'accueil logotées pour les salons sur roulettes 2 Étagères métal 4 Caissons de bureau Mise à prix : 100€



Lot n° 65

Environ 22 imprimantes ZORTRAX pour pièces : - 20 Imprimantes ZORTRAX M200 PLUS - 2 Imprimantes ZORTRAX M300 PLUS + 5 Covers ZORTRAX 200 neufs Mise à prix : 300€



Lot n° 66

Étagère 16 cases Machine sous vide MAGIFOX Table rectangulaire Écran VIEWSONIC Étagère 25 cases Bureau avec retour 2 Tables rectangulaire Fauteuil de direction 3 Chaises Caisson Mise à prix : 70€



Lot n° 67

Ventilateur DYSON Mise à prix : 30€

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SCP GAUDUCHEAU JEZEQUEL

COMMISSAIRE DE JUSTICE

Déroulement de la vente

Les lots sont vendus « en l'état » sans aucune garantie de désignation, de qualité, de quantité, de taille et de contenance. Les indications fournies ne l'étant qu'à titre indicatif, aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée. Le commissaire de justice, dans l'intérêt de la procédure, établit les lots de la manière qu'il juge utile. Il se réserve aussi la faculté de retirer de la vente tous les objets qu'il considérera n'avoir pas atteint un prix suffisant, sans avoir à motiver le retrait.

La vente est conduite en Euros. Les montants annoncés sont hors frais.

Adjudication

Les enchères publiques sont ouvertes à toute personne majeure possédant sa pleine capacité juridique. L'enchère est portée sur un lot, soit à haute voix, soit par signe, soit via le « live » et est remportée par le plus offrant et dernier enchérisseur. Le simple fait de porter une enchère engage l'enchérisseur ; si aucune enchère supérieure n'est portée après lui, le lot lui est adjugé.

L'adjudicataire est tenu de déclarer son nom et adresse aussitôt l'adjudication prononcée.

Lorsque deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même objet et le réclament après le prononcé du mot « Adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et chaque personne présente est admise à enchérir à nouveau.

L'objet disputé sera alors adjugé à nouveau au plus offrant et dernier enchérisseur.

Vente en live

Certaines ventes sont accessibles en live sur le site www.interencheres.com.

Le commissaire de justice se réserve le droit de demander des informations complémentaires avant de valider les inscriptions des potentiels acquéreurs pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

L'adjudicataire en ligne autorise le commissaire de justice à utiliser les informations de carte de crédit pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés comme susmentionnés.

Les lots judiciaires hors véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 1%HT soit 1,20%TTC.

Les véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 40€HT soit 48€TTC par véhicule.

Le commissaire de justice ne peut être tenu responsable en cas d'incidents techniques sur le live.

Le fait d'avoir validé les conditions générales de vente en cliquant emporte l'acceptation de celles-ci ainsi que l'acceptation des frais.

Les seules données personnelles collectées sont celles qui seront transmises volontairement lors de la création du compte de l'enchérisseur.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à un usage interne et au bon fonctionnement du compte client de l'enchérisseur.

Conformément à la loi 'informatique et libertés' du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, l'enchérisseur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne, qu'il peut exercer en s'adressant à : contact@cprennes.com

Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Frais, TVA et exportation

Les frais légaux en sus des enchères sont de 11,90% HT (14,28%TTC) sur chaque lot. La TVA de 20% est incluse dans le prix marteau et récupérable pour les assujettis.

La vente a lieu TTC. La TVA est comprise dans le prix d'adjudication. Lorsque le bien n'est pas soumis à la TVA, la vente se fait sans TVA récupérable.

S'agissant des véhicules, ils sont assortis, en sus des frais de 14,28% TTC, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à disposition du véhicule et les frais de dossier.

L'adjudicataire qui souhaite exporter doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter.

Pour les lots vendus à l'export ou nécessitant des formalités douanières particulières, il revient à l'adjudicataire de prendre toutes dispositions pour réaliser ou faire réaliser par un transitaire les formalités d'exportation.

L'exportation des lots hors du territoire communautaire devra avoir lieu avant la fin du troisième mois suivant celui au cours duquel la vente a été effectuée.

Le remboursement de la TVA se fera uniquement par virement et sur présentation du EX1. Tout EX1 mentionnant un EUR1, devra être accompagné d'un certificat de conformité justifiant la déclaration d'origine préférentielle qui reste à la charge de l'adjudicataire. Sans ce document, la TVA ne pourra pas être remboursée.

L'acheteur particulier achetant un lot pour l'exportation a l'obligation de se présenter à un transitaire dans un délai de 4 jours après la vente. Dans ce délai de 4 jours :

- L'acheteur particulier doit se présenter à un transitaire (au-delà de ce délai : aucune modification ne sera faite),
- La facture sera annulée et faite en HT ou TTC au nom du transitaire (avec les pièces justifiant du respect de son contingent d'achat si règlement en HT),
- Le règlement doit se faire par le transitaire qui fournit extrait K-bis, n° de TVA intracommunautaire, pièces d'identité du gérant.
- Le transitaire fera de son côté le nécessaire auprès de l'acheteur particulier et du centre des impôts dont il dépend pour les formalités d'exportation et le remboursement de la TVA.

Tout acquéreur de l'Union européenne, assujetti à la TVA, doit, au moment de la vente, indiquer son numéro d'identification en vue d'une livraison intra-communautaire dès l'adjudication prononcée et justifier de l'expédition vers l'autre état membre dans un délai de 2 mois après l'adjudication.

Le commissaire de justice décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acquéreur.

Dans tous les cas, l'acquéreur devra acquitter la TVA le jour de la vente.

Le commissaire de justice étant mandataire agissant pour le compte du vendeur, c'est le vendeur de l'objet taxé qui est seul responsable de la déclaration et du paiement de la TVA auprès des autorités fiscales compétentes.

Changement de nom

Aucun changement de nom ne sera effectué.

Toute personne, mandatée pour acheter pour le compte d'une société ou d'une personne, doit présenter avant la vente :

- Mandat
- Pièce d'identité du mandataire
- Pour les mandants « société » : Kbis et 2 pièces d'identité du représentant légal
- Pour les mandants « personne » : 2 pièces d'identité
- Moyen de paiement au nom du mandant

Règlement

La vente est faite exclusivement au comptant, sur présentation de deux pièces d'identité, attestation de solvabilité bancaire et extrait Kbis de moins de 3 mois pour les professionnels.

Le règlement peut s'effectuer par :

- Carte bancaire
- Virement swift, tous frais à la charge du donneur d'ordre (après validation préalable de nos services)
- Chèque de banque
- Chèque ordinaire assorti d'une lettre accréditrice de banque

(Modèle de lettre accréditrice : « Nous, nom de la banque, certifions que le chèque n° X émis par la société nom de votre société, d'un montant de xx€ remis à la SCP Gauducheau-Jézéquel, lors de la vente du ..., sera honoré à sa présentation. » Cette lettre doit être rédigée sur papier à en-tête de la banque, avec le cachet de la banque et sans date limitative) - Aucun crédoc n'est accepté en direct. Obligation pour les acquéreurs de s'adresser à un transitaire.

A défaut de paiement comptant, l'objet impayé pourra être remis en vente immédiatement selon la procédure de folle enchère, sans mise en demeure ni aucune formalité de justice, aux risques et périls de l'adjudicataire fol enchérisseur. Ce dernier sera tenu de la différence entre son prix d'adjudication et celui de la revente sur folle enchère, sans pouvoir prétendre à l'excédent s'il existe, cet excédent revenant au vendeur.

L'officier public sera seul appréciateur des cas de folle enchère.

En cas de règlement par chèque, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère pourra, après notification au débiteur et une mise en demeure, être poursuivie lors de la prochaine adjudication.

Impayés et litiges

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Le Fichier TEMIS peut être consulté par toutes les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ». L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

Le délai de prescription est de 5 ans à compter du jour d'adjudication.

Cas particuliers

Le commissaire de justice annonce que tous les matériels qui ne seraient pas conformes à la législation en vigueur et à la réglementation du travail sont réputés être vendus pour pièces, à charge pour les acquéreurs de les mettre aux normes avant toute éventuelle utilisation.

Les marchandises périmées sont vendues à charge de destruction et il appartient à l'acheteur de contrôler qu'elles répondent aux conditions d'hygiène et de santé légales en vigueur.

Les véhicules sont vendus en l'état avec un certificat de vente, la fiche d'identification ou la carte grise étant expédiées sous 15 jours à réception du règlement total. Ils sont assortis, en sus des frais légaux, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à disposition et les frais de dossier. L'adjudicataire doit souscrire une assurance automobile préalable afin de pouvoir circuler et se soumettre à toutes les lois permettant le roulage, notamment en ce qui concerne l'état mécanique et l'état des pneus.

Lorsque le contrôle technique fait état d'une « Défaillance critique » le véhicule ne peut pas circuler, un enlèvement sur plateau est obligatoire. Les contre-visites indiquées par le contrôle technique doivent être réalisées dans les délais.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas être présent lors de la vente, vous pouvez participer à la vente en live et laisser des ordres d'achat sur Interenchères ou en contactant l'étude au 02 30 96 36 33 ainsi que par mail à contact@cprennes.com

Le commissaire de justice se réserve le droit d'exécuter les ordres d'achat qui lui sont confiés.

Le commissaire de justice ne peut être considéré comme responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

L'étude ne se charge pas des expéditions.

Enlèvement des lots

Le transfert de propriété est réalisé de plein droit dès le prononcé du mot « Adjugé ».

L'adjudicataire est totalement et exclusivement responsable des opérations d'enlèvement, de chargement, et de transport des biens adjugés.

En aucun cas la responsabilité du commissaire de justice ne pourra être recherchées à ces titres.

Il est rappelé que les adjudicataires sont également responsables des dommages causés ou subis lors de l'enlèvement des lots, à savoir les dommages corporels s'ils se blessent eux-mêmes ou une autre personne, ainsi que les dommages causés aux lots des autres adjudicataires et à l'immeuble.

Les lots doivent être pris dès la fin de la vente après paiement complet du bordereau.

Pour les acheteurs en live et les acheteurs ne pouvant pas tout emporter à la fin de la vente, les modalités d'enlèvement sont définies à l'avance par le commissaire de justice, indiquées dans la publicité de la vente et rappelées lors de l'annonce des conditions de vente.

L'étude n'assure aucune expédition des lots. L'acquéreur peut mandater le transporteur de son choix.

L'étude ne peut être tenu pour responsable en cas de retard, d'avarie, de dégradation ou de perte du bien lors du transport.

L'acquéreur en supporte le coût, et en prend l'entière responsabilité.

Il lui appartient de respecter l'ensemble des préconisations, conseils et indications du transporteur, notamment lors de la réception, sous peine d'être privé de tout recours contre ce transporteur et de toute indemnisation.

Dans le cas où un acheteur ne viendrait pas chercher ses lots dans le cadre des modalités annoncées, ceux-ci seront transportés à ses frais à notre dépôt. Si les lots ne sont pas récupérés dans les 8 jours suivant ce transport, des frais de gardiennage de 40€HT/jour/lot et de gestion de dossier de 150€HT/lot seront facturés à l'adjudicataire.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SVV ADJUGE

Déroulement de la vente

Le commissaire-priseur, dans l'intérêt du vendeur, établit les lots de la manière qu'il juge utile. Il se réserve aussi la faculté de retirer de la vente tous les objets qu'il considérera n'avoir pas atteint un prix suffisant, sans avoir à motiver le retrait.

La vente est conduite en Euros. Les montants annoncés sont hors frais.

Adjudication

Les enchères publiques sont ouvertes à toute personne majeure possédant sa pleine capacité juridique. L'enchère est portée sur un lot, soit à haute voix, soit par signe, soit via le « live » et est remportée par le plus offrant et dernier enchérisseur. Le simple fait de porter une enchère engage l'enchérisseur ; si aucune enchère supérieure n'est portée après lui, le lot lui est adjugé.

L'adjudicataire est tenu de déclarer son nom et adresse aussitôt l'adjudication prononcée.

Lorsque deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même objet et le réclament après le prononcé du mot « Adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et chaque personne présente est admise à enchérir à nouveau.

L'objet disputé sera alors adjugé à nouveau au plus offrant et dernier enchérisseur.

Vente en live

Certaines ventes sont accessibles en live sur le site www.interencheres.com.

Le commissaire-priseur se réserve le droit de demander des informations complémentaires avant de valider les inscriptions des potentiels acquéreurs pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

L'adjudicataire en ligne autorise le commissaire-priseur à utiliser les informations de carte de crédit pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés comme susmentionnés.

Les lots hors véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 3%HT soit 3.60%TTC.

Les véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 40€HT soit 48€TTC par véhicule.

Le commissaire-priseur ne peut être tenu responsable en cas d'incidents techniques sur le live.

Le fait d'avoir validé les conditions générales de vente en cliquant emporte l'acceptation de celles-ci ainsi que l'acceptation des frais.

Les seules données personnelles collectées sont celles qui seront transmises volontairement lors de la création du compte.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à un usage interne et au bon fonctionnement du compte client de l'enchérisseur.

Conformément à la loi 'informatique et libertés' du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, l'enchérisseur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne, qu'il peut exercer en s'adressant à : contact@cprennnes.com

Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Frais, TVA et exportation

Les frais de vente en sus des enchères sur chaque lot sont annoncés dans les publicités et lors de l'annonce par le commissaire-priseur des conditions de vente.

La vente a lieu TTC. La TVA est comprise dans le prix d'adjudication. Lorsque le bien n'est pas soumis à la TVA, la vente se fait sans TVA récupérable.

S'agissant des véhicules, ils sont assortis, en sus des frais de vente, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à disposition du véhicule et les frais de dossier.

L'adjudicataire qui souhaite exporter doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter.

Pour les lots vendus à l'export ou nécessitant des formalités douanières particulières, il revient à l'adjudicataire de prendre toutes dispositions pour réaliser ou faire réaliser par un transitaire les formalités d'exportation.

L'exportation des lots hors du territoire communautaire devra avoir lieu avant la fin du troisième mois suivant celui au cours duquel la vente a été effectuée.

Le remboursement de la TVA se fera uniquement par virement et sur présentation du EX1. Attention : Tout EX1 mentionnant un EUR1, devra être accompagné d'un certificat de conformité justifiant la déclaration d'origine préférentielle qui reste à la charge de l'adjudicataire. Sans ce document, la TVA ne pourra pas être remboursée.

L'acheteur particulier achetant un lot pour l'exportation a l'obligation de se présenter à un transitaire dans un délai de 4 jours après la vente. Dans ce délai de 4 jours :

- L'acheteur particulier doit se présenter à un transitaire (au-delà de ce délai : aucune modification ne sera faite),

- La facture sera annulée et faite en HT ou TTC au nom du transitaire (avec les pièces justifiant du respect de son contingent d'achat si règlement en HT),
- Le règlement doit se faire par le transitaire qui fournit extrait K-bis, n° de TVA intracommunautaire, pièces d'identité du gérant.
- Le transitaire fera de son côté le nécessaire auprès de l'acheteur particulier et du centre des impôts dont il dépend pour les formalités d'exportation et le remboursement de la TVA.

Tout acquéreur de l'Union européenne, assujetti à la TVA, doit, au moment de la vente, indiquer son numéro d'identification en vue d'une livraison intra-communautaire dès l'adjudication prononcée et justifier de l'expédition vers l'autre état membre dans un délai de 2 mois après l'adjudication.

Le commissaire de justice décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acquéreur.

Dans tous les cas, l'acquéreur devra acquitter la TVA le jour de la vente.

Le commissaire-priseur étant mandataire agissant pour le compte du vendeur, c'est le vendeur de l'objet taxé qui est seul responsable de la déclaration et du paiement de la TVA auprès des autorités fiscales compétentes.

Changement de nom

Aucun changement de nom ne sera effectué.

Toute personne, mandatée pour acheter pour le compte d'une société ou d'une personne, doit présenter avant la vente :

- Mandat
- Pièce d'identité du mandataire
- Pour les mandants « société » : Kbis et 2 pièces d'identité du représentant légal
- Pour les mandants « personne » : 2 pièces d'identité
- Moyen de paiement au nom du mandant

Règlement

La vente est faite exclusivement au comptant, sur présentation de deux pièces d'identité, attestation de solvabilité bancaire et extrait Kbis de moins de 3 mois pour les professionnels.

Le règlement peut s'effectuer par :

- Carte bancaire
- Virement swift, tous frais à la charge du donneur d'ordre (après validation préalable de nos services)
- Chèque de banque
- Chèque ordinaire assorti d'une lettre accréditive de banque

(Modèle de lettre accréditive : « Nous, nom de la banque, certifions que le chèque n° X émis par la société nom de votre société, d'un montant de xx€ remis à la SCP Gauducheau-Jézéquel, lors de la vente du ..., sera honoré à sa présentation. » Cette lettre doit être rédigée sur papier à en-tête de la banque, avec le cachet de la banque et sans date limitative) - Aucun crédoc n'est accepté en direct. Obligation pour les acquéreurs de s'adresser à un transitaire.

A défaut de paiement comptant, l'objet impayé pourra être remis en vente immédiatement selon la procédure de folle enchère, sans mise en demeure ni aucune formalité de justice, aux risques et périls de l'adjudicataire fol enchérisseur. Ce dernier sera tenu de la différence entre son prix d'adjudication et celui de la revente sur folle enchère, sans pouvoir prétendre à l'excédent s'il existe, cet excédent revenant au vendeur.

L'officier public sera seul appréciateur des cas de folle enchère.

En cas de règlement par chèque, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère pourra, après notification au débiteur et une mise en demeure, être poursuivie lors de la prochaine adjudication.

Impayés et litiges

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Le Fichier TEMIS peut être consulté par toutes les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ». L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

Le délai de prescription est de 5 ans à compter du jour d'adjudication.

En cas de litige, tout adjudicataire peut saisir le Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil des Maisons de Vente.

Cas particuliers

Le commissaire-priseur annonce que tous les matériels qui ne seraient pas conformes à la législation en vigueur et à la réglementation du travail sont réputés être vendus pour pièces, à charge pour les acquéreurs de les mettre aux normes avant toute éventuelle utilisation.

Les marchandises périmées sont vendues à charge de destruction et il appartient à l'acheteur de contrôler qu'elles répondent aux conditions d'hygiène et de santé légales en vigueur.

Les véhicules sont vendus en l'état avec un certificat de vente, la fiche d'identification ou la carte grise étant expédiées sous 15 jours à réception du règlement total. Ils sont assortis, en sus des frais légaux, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à

disposition et les frais de dossier. L'adjudicataire doit souscrire une assurance automobile préalable afin de pouvoir circuler et se soumettre à toutes les lois permettant le roulage, notamment en ce qui concerne l'état mécanique et l'état des pneus.

Les véhicules présentant une défaillance critique sur le contrôle technique ne peuvent être vendus qu'à des professionnels de l'automobile.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas être présent lors de la vente, vous pouvez participer à la vente en live et laisser des ordres d'achat sur Interenchères ou en contactant l'étude au 02 30 96 36 33 ainsi que par mail à contact@cprennes.com

Le commissaire-priseur se réserve le droit d'exécuter les ordres d'achat qui lui sont confiés.

Le commissaire-priseur ne peut être considéré comme responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

L'étude ne se charge pas des expéditions.

Enlèvement des lots

Le transfert de propriété est réalisé de plein droit dès le prononcé du mot « Adjugé ».

L'adjudicataire est totalement et exclusivement responsable des opérations d'enlèvement, de chargement, et de transport des biens adjugés.

En aucun cas la responsabilité de la société de ventes volontaires ne pourra être recherchée à ces titres.

Il est rappelé que les adjudicataires sont également responsables des dommages causés ou subis lors de l'enlèvement des lots, à savoir les dommages corporels s'ils se blessent eux-mêmes ou une autre personne, ainsi que les dommages causés aux lots des autres adjudicataires et à l'immeuble.

Les lots doivent être pris dès la fin de la vente après paiement complet du bordereau.

Pour les acheteurs en live et les acheteurs ne pouvant pas tout emporter à la fin de la vente, les modalités d'enlèvement sont définies à l'avance par la société de ventes volontaires, indiquées dans la publicité de la vente et rappelées lors de l'annonce des conditions de vente.

L'étude n'assure aucune expédition des lots. L'acquéreur peut mandater le transporteur de son choix.

La société de ventes volontaires ne peut être tenue pour responsable en cas de retard, d'avarie, de dégradation ou de perte du bien lors du transport.

L'acquéreur en supporte le coût, et en prend l'entière responsabilité.

Il lui appartient de respecter l'ensemble des préconisations, conseils et indications du transporteur, notamment lors de la réception, sous peine d'être privé de tout recours contre ce transporteur et de toute indemnisation.

Dans le cas où un acheteur ne viendrait pas chercher ses lots dans le cadre des modalités annoncées, ceux-ci seront transportés à ses frais à notre dépôt. Si les lots ne sont pas récupérés dans les 8 jours suivant ce transport, des frais de gardiennage de 40€HT/jour/lot et de gestion de dossier de 150€HT/lot seront facturés à l'adjudicataire.